

Favoriser le développement local méditerranéen à travers le tourisme et le patrimoine culturel

Le tourisme et le patrimoine culturel sont deux vecteurs forts du développement local méditerranéen, ce qui a été expliqué en détail lors d'une session de la Semaine européenne des villes et des régions 2018. Des représentants de la Commission européenne, d'une autorité régionale grecque et un entrepreneur social ont participé à cette session pour partager leurs expériences et les solutions qu'ils tentent de mettre en œuvre chacun à leur échelle.

Au cours de la Semaine européenne des villes et des régions 2018, organisée à Bruxelles du 9 au 11 octobre 2018, une session organisée par l'**Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne (ARLEM)** a porté sur le potentiel de croissance du tourisme, y compris le tourisme durable et solidaire et le patrimoine culturel.

Comment le tourisme et le patrimoine culturel contribuent-ils au développement local ?

En guise d'introduction, voici quelques chiffres clés pour expliquer la pertinence de s'appuyer sur le secteur touristique pour le développement local. En effet, **le bassin méditerranéen est la 1ère destination touristique au monde**, avec une augmentation de 8% des arrivées internationales en 2017 (CE, 2018), et **le secteur touristique représente 10% du PIB mondial**. Le tourisme est en outre une source importante d'emplois représentant 12% de l'ensemble des emplois créés chaque année, bénéficiant principalement aux PME locales (les PME représentent 90% des opérateurs touristiques), aux restaurateurs, aux guides touristiques et aux propriétaires de magasins locaux.

Selon les données présentées par **ARLEM**, la composante culturelle est un facteur clé dans le choix d'une destination de vacances. **Le patrimoine culturel est donc un vecteur de croissance pour l'industrie touristique** en raison de la valeur ajoutée aux paysages et à l'histoire de la destination. Cependant, l'empreinte culturelle de la Méditerranée n'est pas seulement une zone d'investissement, mais aussi un vecteur de tolérance mutuelle et d'échange entre les cultures.

Quel rôle pour les collectivités locales et régionales ?

Dans ce contexte, le rôle des autorités locales et régionales est prévu dans la mise en œuvre de programmes de formation visant à constituer une main-d'œuvre qualifiée correspondant aux emplois locaux. L'objectif des autorités locales et régionales est également de prendre soin du patrimoine naturel et culturel afin de ne pas perdre de valeur, tout en encadrant les impacts environnementaux du tourisme. En effet, la Méditerranée est l'un des points chauds de la biodiversité mondiale et est extrêmement sensible à la pollution et au changement climatique. Les objectifs mondiaux de réduction de 20% de la pollution marine d'ici 2024 et de protection de 10% de la surface de la mer sont des enjeux importants pour les autorités locales et régionales.



Le gouverneur de Macédoine centrale, Apostolos Tzitzikostas, a expliqué comment les autorités régionales ont élaboré un plan d'action pour une période touristique de 12 mois. Les trois points du plan sont les suivants :

1. Développer un produit touristique unique pour la Macédoine, en coordonnant tous les acteurs locaux, sous une marque. Le produit peut être décliné autour de parcours thématiques (vin, archéologie, ...) ou pour des groupes cibles spécifiques (touristes à revenus élevés).
2. Améliorer les infrastructures en utilisant les Fonds structurels européens pour l'eau potable et l'élimination des déchets, par exemple. Des fonds culturels sont également alloués au tourisme.
3. Relier le tourisme au patrimoine culturel. Selon la vision des autorités de Macédoine centrale, le patrimoine culturel n'est pas une mémoire, un objet, ni un lieu, mais un échange d'expériences. Les autorités locales ont également utilisé les désignations de l'UNESCO pour mieux promouvoir le patrimoine local.



Pour Apostolos Tzitzikostas, le rôle des autorités locales et régionales est donc aussi de coordonner ce type de plan avec une vision à long terme du tourisme durable et du développement local. Preuve du succès de ce plan, la Macédoine centrale est devenue la destination grecque la plus populaire avec une augmentation de 21% des arrivées et a réussi à prolonger la saison touristique de mars à novembre.

Un exemple concret d'une initiative de développement local alliant tourisme et patrimoine culturel

Rania Mechergui, une entrepreneuse sociale tunisienne, a donné le point de vue de la partie prenante locale et a défini le rôle des autorités locales et régionales en tant qu'acteurs clés pour fournir une éducation environnementale, pour soutenir les coûts des infrastructures et pour définir le cadre juridique des initiatives alternatives.



En effet, le projet de Rania est le [centre éco-touristique Dar El Ain](#) à Ain Drahem, dans les montagnes du nord-ouest de la Tunisie. Ce centre est intégré dans la communauté locale et joue différents rôles : c'est un centre d'éducation environnementale pour les enfants, il a équipé des circuits extérieurs pour les touristes (randonnée, vélo, escalade, kayak, etc.), il fournit des emplois aux populations locales comme guides ou hébergeurs, et il comprend une salle de montre pour les femmes en particulier pour vendre les produits locaux (textiles, fromage, etc.).

Cependant, le tourisme naturel tunisien est largement concentré dans les parcs nationaux, sans aucun cadre légal pour des initiatives alternatives. Par exemple, les habitants locaux accueillent les touristes chez eux à leurs propres risques parce qu'il n'existe aucun moyen évident d'obtenir des investissements pour de nouvelles infrastructures dans cette zone ni aucune réglementation pour les petites auberges privées.

Quelques mots de conclusion et des pistes d'action

En conclusion, non seulement le tourisme favorise la résilience des communautés locales (rurales), mais la promotion du patrimoine culturel renforce également l'identité locale et les échanges avec les autres cultures. **Le développement local en Méditerranée nécessite des solutions intégrées** car elles peuvent provenir d'une grande diversité de politiques et d'outils : éducation, soutien aux PME, patrimoine culturel, promotion des produits européens, etc. En plus de surmonter la fragmentation des politiques, les autorités locales devraient également impliquer les communautés locales dans leurs plans de développement afin

de disposer de stratégies sur mesure adaptées aux réalités locales. Ce dernier point est également soutenu par Euromontana, notamment à travers sa Déclaration de Vatra Dornei sur « **Le patrimoine culturel : un atout ancré dans le territoire synonyme d'attractivité et d'avenir pour nos montagnes** » que vous pouvez lire [ici](#).

Pour répondre aux défis auxquels les autorités locales et régionales sont confrontées en termes de concurrence mondiale, de transformation numérique, de pression sur l'environnement, de besoin de travailleurs qualifiés et d'investissements intelligents, pour n'en citer que quelques-uns, la Commission Européenne a mis en place quelques **outils pour renforcer les synergies entre tourisme et patrimoine culturel**.

- Appels à projets
 - Dans le cadre du **programme de financement COSME**, deux appels à propositions ont été publiés pour les PME visant à soutenir la promotion et le développement de produits touristiques thématiques transnationaux liés aux industries culturelles et créatives.
 - Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) a élargi son programme de financement à la préservation du patrimoine culturel subaquatique. Par exemple, en 2016, **un appel EASME a été financé par l'FEAMP** sur les itinéraires thématiques pour le patrimoine culturel subaquatique.
- En collaboration avec l'UNESCO et National Geographic, l'UE a développé une [plate-forme de promotion](#) du patrimoine culturel européen et de l'Europe comme destination touristique.
- L'UE a lancé un nouveau concours en 2018, l'élection de la [Capitale européenne du tourisme intelligent](#), pour récompenser les villes innovantes de l'UE. La valorisation du patrimoine culturel et des aspects culturels est l'un des critères pour gagner le concours.



Les discussions se poursuivront le 7 novembre 2018, Journée européenne du tourisme, toujours sous les auspices de l'Année européenne du patrimoine culturel. En attendant, les actes de la Convention européenne de la montagne sur le patrimoine culturel en tant que moteur de créativité, d'innovation et de développement sont disponibles sur le site d'Euromontana ([sessions plénières](#) et [ateliers thématiques](#)).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Lauren Mosdale, Chargée de Projets

lauren.mosdale@euromontana.org

+32 2 280 42 83

www.euromontana.org